

Pierre BAUBY

Enseignant-chercheur associé à l'Université Paris VIII et à Sciences Po., Fondateur de "Reconstruire l'Action Publique" (RAP)

Colloque EUROPA 2021 sur « Les politiques des collectivités territoriales en Europe pour le développement économique de leurs territoires ».

Séance 1 - Le développement économique des territoires : un enjeu de cohérence au cœur des relations Etats / Régions / Intercommunalités

Un développement pluriel, multi-acteurs, multi-niveaux

Je voudrais d'abord aborder la notion de « développement économique », qui ne peut être qu'en même temps économique, social et sociétal, environnemental-durable, ce qui implique de prendre en compte les tensions et contradictions entre ces différents aspects pour faire émerger avec tous les acteurs – du micro au macro – des stratégies pluri-acteurs de développement. => soutenable.

Je voudrais ensuite mettre en cause la double tradition française mortifère, d'une part la logique de « silos », chaque domaine étant conçu et organisé séparément, d'autre part la logique de « châteaux-forts », chaque collectivité étant dotée de compétences exclusives et concentrant pouvoirs et moyens.

Dans aucun domaine d'action publique n'existe UN territoire pertinent, qui devrait concentrer les pouvoirs, mais des territoires qui doivent converger dans des dynamiques multi-niveaux. Les réseaux d'infrastructures sont significatifs de ces nécessaires emboitements multi-niveaux du local au niveau européen.

De ce point de vue le concept d'« autorités organisatrices », développé au départ au plan européen dans le domaine des transports, apparaît pertinent à condition de ne pas déboucher sur de nouvelles féodalités, mais sur des dynamiques démocratiques.

Définir clairement les « autorités organisatrices », qui ne doivent pas monopoliser les pouvoirs et moyens, mais sont responsables de l'organisation de la participation de tous les « utilisateurs » (gouvernance pluri-acteurs) et des différents niveaux concernés (gouvernance multi-niveaux) et qui endossent la responsabilité des choix.